Zeitschrift: Berner Taschenbuch

Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte

Band: 10 (1861)

Artikel: Wunderbare Lebensrettung eines bernischen Offiziers in der

französischen Schweizergarde in den Tagen nach dem 10. August

1792

Autor: Diessbach von Liebegg, Anton Rudolf Gottlieb von

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-120510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Wunderbare Jebensrettung

eines

bernischen Offiziers in der französischen Schweizergarde

in den Tagen

nach dem 10. August 1792.

Mitgetheilt nach der eigenen Erzählung desselben. (Herr Anton Rudolf Gottlieb v. Diesbach von Liebegg.)*)

Monsieur de Diessbach de Liebegg l'aîné, jadis officier aux gardes suisses, arriva à Berne au moment où on

^{*)} Bisher war es nur im engern Kreise ber Familie von Dießbach und ihrer vertrautern Freunde bekannt, auf welche wunderbare Weise es dem 1815 verstorbenen Herrn Anton Rusdolf Gottlieb von Dießbach von Liebegg, unter der Mediationsregierung Mitglied des großen Kathes und einige Jahre lang Großweibel, zur Zeit der französischen Kevolution Offizier in der Schweizergarde des Königs von Frankreich, gelungen war, in den für ihre Glieder so schreckensvollen Tagen des August und des September 1792 dem Tode zu entrinnen und unsversehrt in sein Vaterland zurückzusehren. Der Gefälligkeit seines Sohnes, des Herrn von Dießbach allié von Hallwyl, verdanke ich es, die interessante Berichterstattung über diese

s'y attendait le moins et après avoir été sauvé des horreurs du 10 Août et du 2 et 3 Septembre 1792 de la manière la plus miraculeuse. Voici quelques détails qui méritent de trouver place ici.

Monsieur de Diessbach était malade de la dissenterie à Ruel lorsqu'on vint l'avertir que l'on entendait sonner le tocsin à Paris et même tirer quelques coups de canon. Quoiqu'il fût très souffrant de sa maladie et d'un émétique qu'il venait d'avaler, il se leva, se mit dans son cabriolet et prit la route de Paris résolu d'aller voir ce qui s'y passait et quel était le sort de ses camarades. Arrivé sur une hauteur d'où il découvrait la ville, il vit le palais des Tuilleries entouré des canons ce qui ne lui prognostiqua que trop ce qui était arrivé. Le domestique de Monsieur Ernst qui vint à lui en courant lui apprit les malheurs de cette

Um der Schilderung ihren einfachen Charakter nicht zu benehmen, beließen wir ihr das französische Gewand, welches zur Sache übrigens besser paßt als die schwerfälligere Form einer deutschen Uebersetzung. D. H.

wunderbare Lebensrettung seines Baters den Lesern mittheilen zu können. Dieselbe ist keine geschichtliche Arbeit, sondern eine schmucklose, einfache Darstellung der Erlebnisse, wie sie der Gezrettete in spätern Jahren einer befreundeten Person mündlich erzählt hat. Befannt ist, daß in jenen Schreckensjahren in Paris und überhaupt in Frankreich durch die Treue und den Muth von Angehörigen, durch die Ausopferung oder die List von Freunden manches Menschenleben vor der Guillotine bewahrt wurde; von Schweizern, welche auf solche Weise dem Blutgerüste entrannen, wissen wir wenige Beispiele; um so theilnehmender werden die Leser diese Lebensepisode eines ihrer Mitbürger vernehmen, welchen die Vorsehung vermittelst der außerordentlichen Hinzgebung einer Dame vor Henkershand geschützt hot.

désastreuse matinée et lui prouva la nécessité de sauver sa vie en se cachant, puisque la proscription des officiers suisses devait devenir la suite infaillible du combat contre les sans-culottes et les gardes nationales. Convaincu de cette vérité il reprit le chemin des casernes où lui et quelques autres officiers et soldats malades aussi s'occupèrent de l'examen de leurs moyens de défense qu'ils trouvèrent bien faibles, car ils ne consistaient que dans une dixaine de cartouches. Voyant donc qu'il n'avait rien à faire et qu'ils seraient massacrés sans pouvoir se défendre ils prirent le parti de chercher leur salut dans la fuite.

Monsieur de Diessbach, vêtu d'un surtout bleu pardessus son uniforme n'ayant pour toute arme que son sabre qu'il portait sous le bras, se traîna (tant il était malade et faible) jusque dans un fossé au bas des vignes à quelque distance des casernes; là il fut découvert par un paysan qui passait et qui le reconnut pour officier à son sabre. Il se crut perdu et délibéra un moment s'il ne tuerait pas cet homme qui s'apercevant qu'il pouvait avoir ce dessein le prévint en lui disant qu'il ne demandait pas mieux que de lui rendre service, que pour cet effet il eût à disposer de lui. Cette proposition convenant fort à Monsieur de Diessbach qui se mourait de fatigue et de mal-être, il pria cet honnête paysan d'aller dans une maison qu'il lui indiqua, de parler à la maîtresse et de lui dire la détresse horrible où il se trouvait en la conjurant de tenir à minuit la petite porte de son jardin ouverte. La commission fut faite et à cette heure là le pauvre fugitif quitta son fossé dans lequel il avait cru expirer vingt fois et se traîna de nouveau jusqu'à ce jardin dont il ne trouva pas seulement la petite porte ouverte, mais la dame elle-même qui l'accueillit avec toute l'humanité possible; elle le fit entrer dans la maison et le tint soigneusement caché jusqu'à ce que le bruit des recherches que l'on faisait des victimes marquées par la rage de ce peuple furieux, parvînt jusqu'à eux. Après avoir passé 24 heures dans cet asyle il sentit la nécessité de s'en éloigner. Pour n'être pas découvert et exposer sa bienfaitrice il prit à pied la route de Paris dans la nuit du 12 au 13 et attendit, caché derrière un gros arbre, qu'il passât une voiture dont il put profiter ce qui ne tarda guère. Il se mit dans un fiacre. En arrivant près la barrière on demanda: qui va là? Il se dit maître de langue. On le laissa poursuivre son chemin. Venu sur la place du carrousel il la vit jonchée de morts et des femmes occupées à les dépouiller, à danser sur ces cadavres et à vomir mille invectives. La rampe des Tuilleries était entièrement rougie du sang qui y avait été répandu et l'on y voyait les membres épars de ceux que le canon avait atteints. Saisi d'épouvante et de terreur à ce spectacle et pénétré de douleur de voir tant de braves gens, ses camarades surtout, tués, et leurs cadavres en butte aux furies et aux monstres qui les insultaient en les dépouillant il ne songea qu'à s'éloigner de ce théâtre d'horreur. Il réfléchissait de quel côté il ferait aller son fiacre lorsqu'il le vit tout d'un coup entouré de personnages armés de piques et par conséquent fort redoutables. Ils lui demandèrent son nom et sa demeure; il répondit qu'il s'appelait Nicolas Camard, qu'il était maître de langue; il nomma au hasard et une rue éloignée et le numéro d'une maison. Ceux qui l'interrogèrent montèrent sur les portières et ordonnèrent au voiturier de se rendre au lieu indique. Que l'on juge de sa situation et de son cruel embarras!

A un tournant il découvrit le numéro et sur une galerie de cette maison une troupe d'harengères. Pour le coup il se crut perdu et il l'aurait été sans nulle ressource, si sa bonne étoile ne l'eût servi. Il sortit du fiacre, paya le conducteur et monta l'escalier long et étroit, toujours accompagné de ses satellites. Sachant qu'il serait mis en pièces, si l'on découvrait sa supercherie il prit le parti désespéré de se jeter du haut de l'escalier en bas en étendant les bras, en entraînant avec lui son vilain cortége. Pendant que cette racaille se relevait fort surprise de sa chute inopinée, il s'enfuit en courant de toutes ses forces et en ne faisant aucune attention à une contusion qu'il s'était faite au bras gauche. Il gagna la rue Caumartin et l'hôtel de Vendôme, où il fut bien reçu par Monsieur Charles, le maître d'un hôtel garni qui le connaissait et le cacha dans un entresol à l'insu de tous les individus de la Jouissant enfin d'un instant de repos après tant de tourments de corps et d'esprit, ce fut alors qu'il sentit tous ses maux. Il voulut jouer quitte ou double avec sa dyssenterie qui le faisait horriblement souffrir, mangea beaucoup d'œufs frais et but quatre bouteilles de vin de Bourgogne, sur quoi il s'endormit profondément pour 36 heures et son remède avait fait l'effet désiré, car à son réveil il se trouva délivré de sa colique et de la dyssenterie. Au bout de trois jours il fallut songer à quitter ce refuge qui, malgré la bonne volonté du maître n'était pas très sûr parce que c'était un hôtel garni. Monsieur Charles qui était un excellent

homme n'avait pas perdu son temps; il avait cherché un autre endroit où le fugitif pût se cacher et avait trouvé une accoucheuse de sa connaissance qu'il engagea à se charger de lui. On conduisit Monsieur de Diessbach chez elle en fiacre; elle le mit au lit et le fit passer pour une femme de chambre accouchée depuis peu de jours. On appela un chirurgien honnête homme qui le reconnut et le traita d'une manière convenable aux maux physiques qu'il avait endurés. jour la même femme de chambre vint faire une visite à la matrone en regardant beaucoup la personne qui la représentait (on l'avait mise dans la confidence); elle vit que ce n'était rien moins qu'un sosie femelle et ressentit un désir aussi vif que sincère d'être utile à celui qu'elle jugeait n'avoir pas pris le rôle d'accouchée par choix et sans avoir eu de fortes raisons pour cela. Elle s'en expliqua avec lui sur ce pied et l'assura du bien qu'elle lui voulait, ce qui, comme de raison, lui inspira une confiance plénière; il se découvrit à elle et ne lui cacha point l'extrême besoin qu'il avait d'être secouru efficacement dans la terrible détresse où il se trouvait. Elle lui promit ses soins et lui tint fidèlement parole. Elle l'avertit qu'on allait faire une visite domiciliaire la plus rigoureuse et que particulièrement on en voulait à la maison où il était, qu'il était urgent qu'il en sortît, et qu'à cet effet elle allait chercher et lui apporterait des habits bourgeois, ce qui s'exécuta sur l'heure. A peine sa toilette fut-elle finie que les commissaires examinateurs sévères des coins les plus reculés parurent. L'habile chambrière prit son protégé sous le bras et passa avec lui tout au travers de l'effrayante cohorte des suppots de police qui leur barrait

le passage, ce qu'elle eut l'air de trouver très mauvais, et leur demanda fièrement pourquoi ils s'avisaient d'arrêter dans sa marche une honnête femme et son mari qui vont tranquillement leur chemin. Elle se nomma et indiqua l'hôtel où elle servait. On l'en croit et les laisse passer. Elle conduit ce prétendu mari chez son frère à elle, qui était gendarme national et malade au lit des blessures qu'il avait reçues aux Tuilleries. Cet homme qui était déjà prévenu le reçut amicalement et le garda dans son taudis, où personne ne s'avisa d'aller chercher un Suisse. Au bout de quelques jours elle revint et le mena dans l'hôtel où il partagea sa chambre et fut nourri de ce qu'elle lui apportait très soigneusement. Il se fit de nouvelles recherches domiciliaires et les commissaires parurent même dans l'hôtel. Monsieur de Diessbach endossa une veste de laquai, met un tablier de poudre devant lui, prit des verres et des caraffes à la main et descendit l'escalier comme pour aller chercher de l'eau, pendant que les visiteurs le montaient; ils lui demandèrent son nom, il répondit en affectant l'air d'arrogance des domestiques parisiens (qui a beaucoup augmenté encore) qu'ils pouvaient s'en informer auprès de ses maîtres, qu'on voyait bien à son vêtement qu'il était un des gens de la maison. Ils le laissèrent aller et il se mit à chanter la fameuse chanson du "ça ira." Il fit durer la fameuse cérémonie du lavage des verres et de puiser de l'eau jusqu'à ce que les commissaires fûrent partis. L'on peut concevoir avec quelle joie il leur vit les talons.

Tous ces dangers qu'il n'avait cependant évités que par une espèce de miracle, étaient d'autant plus grands qu'une lettre fort peu dans le sens révolutionnaire du

moment, que l'on pouvait avoir trouvée dans la poche d'un uniforme resté dans la caserne décelait, quoique ce ne fût qu'une réponse, de quel style lui-même avait écrit et quelle était sa façon de penser et d'envisager les événements; aussi l'idée de lettre trouvée ne l'effrayait-elle pas sans raison; car elle fit mettre sa tête à prix pour cent louis. Ces dangers donc renaissant sans cesse lui démontrèrent l'indispensable nécessité de sortir de Paris; c'était là le difficile; mais son infatigable protectrice le tira encore d'embarras; elle lui remit l'extrait baptistaire de son véritable mari ainsi que son contrat de mariage. Muni de ces pièces il alla chez l'un des commandants de la gendarmerie nationale pour être enrôlé dans ce corps. Cet officier lui dit qu'il devait produire un certificat comme quoi il avait déjà servi. Il se rendit dans un mauvais cabaret accompagné de son soi-disant beau-frère; il se plaignit à quelques goujats auxquels il paya du vin d'avoir essuyé une injustice dans le régiment Dauphin cavalerie où pour quelques petites sottises on lui avait refusé un congé en forme, ce qui était un obstacle actuel à son zèle de servir sa patrie en s'engageant dans la gendarmerie nationale. Cette confidence donna lieu à de vives sorties contre l'aristocratie des troupes, cidevant royales; et, après les avoir dûment maudites, ces goujats lui proposèrent de lui faire ce congé et de le signer du nom connu d'un capitaine de ce régiment Dauphin. Il accepta et ils se mirent de suite à l'œuvre; la paperasse faite Monsieur de Diessbach se rendit chez un autre commandant de la gendarmerie qui le reçut comme volontaire dans son corps. Il ne se donna que le temps d'acheter un cheval et de se munir de ce

qui était nécessaire, et il partit pour l'armée de Dumouriez, bien-heureux d'avoir trouvé un expédient qui le sortait de Paris.

Il fut de toutes les affaires qui eurent lieu au mois d'Octobre suivant; il eut à l'une d'elles son cheval tué sous lui; il chercha plusieurs fois à déserter en passant chez les Prussiens. Un jour qu'il voulait profiter d'une escarmouche il en fut dérouté et empêché par deux gendarmes qui l'observaient et lui firent des reproches de son projet qu'ils avaient deviné; à son tour il se plaignit de ce qu'ils l'avaient abandonné et laisser aller seul à la poursuite de l'ennemi; il leur en imposa par ce moyen.

Son existence était cruelle, il souffrait mille maux; l'armée manquait de tout et ne vivait que du pillage des hameaux et des villages déjà dévastés par les horreurs de la guerre. Il souffrait plus qu'un autre, parce qu'en outre des tourments de mener une vie aussi contraire à sa façon de penser, il n'osait pas se livrer aux douceurs du sommeil de peur de se trahir en rêvant. Ses camarades étaient des sacripans abominables qui vociféraient sans relâche sur les aristocrates en général et les Suisses en particulier; ils regrettaient qu'il eût pu s'en sauver quelqu'un des massacres du 10 Août et 2 et 3 Septembre et ils ajoutaient que s'ils pouvaient en découvrir un ils iraient l'exterminer, fût-il caché dans les antres de la terre.

Il a dépeint le général Dumouriez fort petit, extrêmement laid, mais d'une physionomie remplie d'esprit et d'une telle activité qu'il ne prenait que le repos que la nature épuisée exigeait de lui. Monsieur de Diessbach vit l'armée cernée de toute part par les Prussiens et entendit le vœu général de se rendre, mais Dumouriez s'y refusa en promettant à sa troupe que sa fâcheuse position serait changée en peu d'heures. Il avait raison et était bien instruit, car avant l'expiration de huit heures Sa Majesté prussienne se retira et laissa le champ libre à l'armée française.

Cependant le temps s'écoulait et l'existence dans ces troupes patriotes était telle que le désir d'en sortir croissait à chaque instant. Un jour Monsieur de Diessbach fut reconnu par un chirurgien qui lui promit de l'aider à s'évader, mais qu'à cet effet il devait se faire passer pour malade, qu'il le mettrait à l'hôpital et qu'on verrait en outre ce qu'il y aurait à faire. Dès l'heure même cela s'exécuta. Monsieur de Diessbach feignit une attaque de colique, entra à l'hôpital à Châlons et se trouva voisin dans son lit de celui d'un jeune homme jadis officier dans les gardes françaises et d'un autre personnage qu'il connaissait aussi. Cette reconnaissance les rendit heureux et ils se confièrent mutuellement leur dégoût de la vie qu'ils étaient forcé de mener et leurs projets de s'en affranchir. Celui du premier était d'émigrer de sorte qu'il lia son sort à cet égard à celui de M. de Diessbach, et l'autre se chargea de leurs commissions pour Paris. Il dit à M. de Diessbach d'attendre à Nancy une lettre de sa part, s'il pouvait parvenir à quitter Châlons et l'armée. Le chirurgien fidèle à sa parole ordonna à ses deux malades des promenades hors de la ville, et de cette façon l'officier aux gardes françaises et son ami le Suisse purent enfin s'échapper à leur grande satisfaction. Le congé fabriqué par les goujats du bouchon de Paris servit de passe-port à M. de Diessbach qui arriva heureusement à Paris, où

il se tint caché chez quelqu'un auquel il pouvait se fier et qui au bout d'une couple de jours lui remit la lettre venue de Paris qui lui avait été promise, avec une incluse pour le maître de la poste aux chevaux. Celui-ci sur une recommandation sans doute bien forte n'hésita pas à faire l'impossible pour rendre les services qu'on demandait de lui. Il convint avec M. de Diessbach qu'il l'accompagnerait dans une course qu'il allait faire pour l'inspection des postes dans les départements de la Meurthe et du Rhin. De cette manière ils vinrent ensemble à Strasbourg où l'honnête maître de poste se fit passer pour malade, remit ses papiers à son protégé qui moyennant cela et tout en jouant l'inspecteur arriva à Bâle sain et sauf après une suite de bien étranges aventures.

Son premier soin fut de renvoyer par un homme sûr les papiers au généreux maître de poste qui s'était exposé pour lui à perdre sa place et peut-être la vie. Après avoir rempli ce devoir il s'occupa à se dépouiller des ornements tricolores de la grande nation, à quoi les officiers bernois qui par suite des événements de cette époque orageuse étaient en garnison à Bâle, lui aidèrent avec ardeur; cocarde, panache, tout fut jeté.

Sans être bien clairvoyant il est aisé d'apercevoir que la main qui a tout aplani, tout conduit, qui a fait trouver sur son chemin les personnes dont Monsieur de Diessbach avait besoin et qui comme par enchantement se trouvaient disposées à le servir même en courant les plus grands risques, que la femme de chambre enfin, si remplie d'humanité n'était autre que la belle dame qui l'avait reçu à la petite porte de son jardin près de Ruel.

Ce ne fut donc qu'à son retour à Berne que Monsieur de Diessbach apprit les détails suivants que l'on avait lus à la fin d'Août sur les sinistres événements dont il avait eu le bonheur d'échapper; en voici un court historique.

L'on sut que, le 7 Août, l'un des deux bataillons du régiment des gardes suisses s'était mis en route pour Evreux; par conséquent il était hors du danger que devait courir l'autre que l'on avait dévoué parcequ'on le connaissait plus à portée de défendre la cause du roi. De ce bataillon qui était resté il périt 9 officiers aux Tuilleries. Au moment où les soldats allaient manquer de munitions Monsieur l'Équivillié ordonna de la part du roi de se replier sur l'assemblée nationale. Ce qui se trouva sur la terrasse obéit à cet ordre. Ils traversèrent les Tuilleries accompagnés de coups de canon, d'une grêle de coups de fusil qu'on leur tirait depuis la porte du pont royal, de celle de la cour du manége et particulièrement du café des Tuilleries. Pendant cette marche quoique fort accélérée comme on peut le penser, puisqu'ils n'avaient plus de moyens de défense; ils perdirent beaucoup de monde; deux officiers y furent blessés à mort. Arrivés à l'assemblée nationale au nombre de 150 soldats et de 8 à 10 officiers, les premiers se réfugièrent au corps de garde et les derniers voulurent dans la salle pour se mettre sous la sauve-garde et la protection des représentants du peuple en attendant qu'un capitaine qui était aller prendre les ordres du roi fût de retour. Il reparut peu de temps après et il montra l'ordre par écrit de Sa Majesté que les Suisses devaient rendre leurs armes et se retirer aux casernes de Courbevoye. Le premier fut effectué; quant au second cela leur était devenu impossible *).

Les députés qui les avaient conduits dans le bureau des inspecteurs de la salle de l'assemblée nationale ne voulurent pas obliger les officiers à demi, ils leur procurèrent des redingottes bourgeoises par le moyen desquelles ils purent sortir; mais ils ne furent pas moins errants dans Paris craignant à tout moment d'être arrêtés comme des proscrits, quoiqu'ils fussent soi-disant sous la sauve-garde de la loi.

Les derniers jours de ce même mois d'Août il se fit une visite domiciliaire; nulle maison, nul hôtel ne fut épargné ce qui occasionna l'arrestation de plusieurs officiers suisses qui s'étaient cachés. Ils furent traînés à l'Abbaye où on leur fit une espèce de procès, sous le prétexte précieux d'avoir dans la journée du 10 Août tiré et fait tirer sur la garde nationale.

D'après l'iniquité et la barbarie qui caractérise les jugements sans nombre portés par les différents tribunaux du nouveau gouvernement français, il était facile de prévoir quel était le sort qui attendait ces infortunés Suisses; aussi furent-ils exécutés par la main des bourreaux au sortir de la porte de l'Abbaye après que leurs juges leur avait mis la main sur la tête en les déclarant hautement absous.

Ainsi périrent un nombre considérable d'honnêtes

^{*)} Die Leser, welche an den Schicksalen der französischen Schweizergarde von 1789—1792 ein besonderes Interesse nehmen, verweise ich auf die aktenmäßige und anziehende Darstellung: "Das Schweizergardenregiment", S. 93—139 in "Die Schweizerregimenter in Frankreich" von C. Morell, 1858.

gens au nombre desquelles se trouvaient Monsieur de Maillardoz de Fribourg avec deux de ses fils, le jeune comte Philippe de Diessbach de Heitenried, fils unique et héritier d'une grande fortune, le chevalier Hubert de Diessbach de Torny, Albert de Gottrau, tous de Fribourg, et Monsieur Frédéric d'Ernst de Berne. Voici la teneur exacte de son extrait mortuaire envoyé par la commune de Paris à ses parents: "Nous, les soussignés, certifions que le nommé Frédéric Ernst, citoyen de Berne en Suisse et officier au jadis régiment des gardes de cette nation, a été massacré dans la prison de l'Abbaye le 3 Septembre 1792." Suivent plusieurs signatures.

Quant au capitaine le chevalier Charles d'Erlach l'on n'a jamais su ce qu'il est devenu; il est apparent qu'il a été tué aux Tuilleries; y étant de garde le matin du 10 Août il aura été depouillé, mutilé et rendu méconnaissable.

Il était dit dans ce même rapport: "L'on ignora très-longtemps le sort de Monsieur Amédée de Diessbach de Liebegg; cependant comme son nom ne paraissait sur aucune liste officielle qui constatait les morts, il resta toujours quelque espérance à ses parens, que son retour a heureusement justifiée.